



Document à  
conserver

POUR PRÉSERVER  
VOTRE ISOLATION ET  
BAISSER VOS CHARGES  
DE CHAUFFAGE,  
ADOPTÉZ LES  
BONS RÉFLEXES !



VOTRE HABITATION A BÉNÉFICIÉ DE LOURDS TRAVAUX D'ISOLATION QUI LUI PERMET D'ATTEINDRE LE NIVEAU BBC « BÂTIMENT BASSE CONSOMMATION ».

CONCRÈTEMENT, CELA VOUS PERMET D'ÉCONOMISER À HAUTEUR DE 59% DE CHARGES DE CHAUFFAGE ET D'EAU CHAUDE.



CES ÉCONOMIES SONT GARANTIES PENDANT 15 ANS PAR LES ENTREPRISES AYANT RÉALISÉ LES TRAVAUX DANS LE CADRE DE CE CONTRAT DE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE (CPE).

AFIN DE PRÉSERVER CETTE NOUVELLE ISOLATION ET BAISSER VOS CHARGES DE CHAUFFAGE, IL EST TRÈS IMPORTANT QUE CHACUN ADOPTE LES BONS GESTES, AU QUOTIDIEN.

## LES PRINCIPAUX TRAVAUX RÉALISÉS DANS LE CADRE DE CE CONTRAT DE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE SONT :

- isolation par l'extérieur,
- création de sas d'entrée,
- changement des menuiseries,
- changement d'une partie des radiateurs,
- mise en place d'un nouveau système de ventilation.

## AU-DELÀ DES AMÉLIORATIONS DES PERFORMANCES ÉNERGÉTIQUES, LES TRAVAUX ONT ÉGALEMENT PERMIS :

- la mise en valeur architecturale,
- l'amélioration du confort avec la mise en place de volets roulants intégrés aux menuiseries,
- la sécurisation du bâtiment avec la mise en place de digicodes,
- la mise aux normes sécuritaires du bâtiment avec en toiture la création d'un système de désenfumage et la mise en place de garde-corps.





# L'ISOLATION THERMIQUE

Une nouvelle façade protège votre logement du froid et de la chaleur. Pour ne pas l'endommager, il est interdit :

- de percer ou de fixer quelque chose sur le mur extérieur,
- de toucher aux plafonds des caves,
- de poser des objets ou pots de fleurs sur le rebord de votre fenêtre, certains écoulements pouvant abîmer la protection de la façade.



Dans le cas contraire, l'isolation ne serait plus garantie et votre responsabilité engagée.



**IMPORTANT**



Aucune parabole ne doit être installée sur la façade pour éviter les risques de chutes et d'infiltrations.

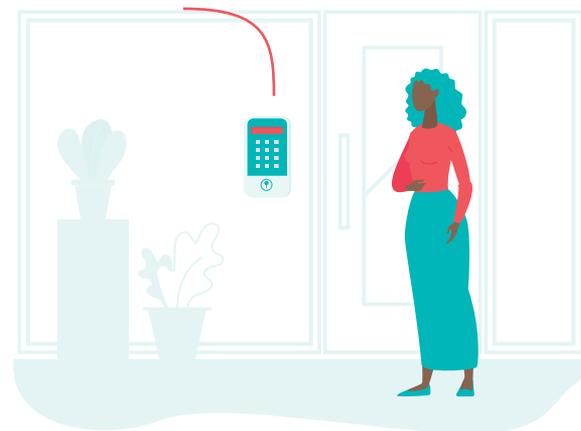
# LES SAS D'ENTRÉE

Des sas d'entrée ont été créés afin d'améliorer le confort thermique et sécuriser le bâtiment.



Les portes et les digicodes doivent être manipulés avec soin.

Ne forcez pas et ne réglez pas vous-même le système. Vous risqueriez de l'endommager.



**ADOPTER LES BONS RÉFLEXES**

Vous rencontrez un problème avec les portes ? Contactez le syndic de copropriété qui transmettra votre demande à l'entreprise chargée des réparations.

# LES NOUVELLES FENÊTRES DE VOTRE LOGEMENT SONT EN PVC DOUBLE VITRAGE POUR VOUS PROTÉGER CONTRE LE BRUIT ET LE FROID

## Il est donc interdit :

- de percer les fenêtres et leurs contours, cela les endommagerait et réduirait leur capacité d'isolation,
- de les repeindre à l'intérieur et/ou à l'extérieur.



## ADOPTEZ LES BONS RÉFLEXES

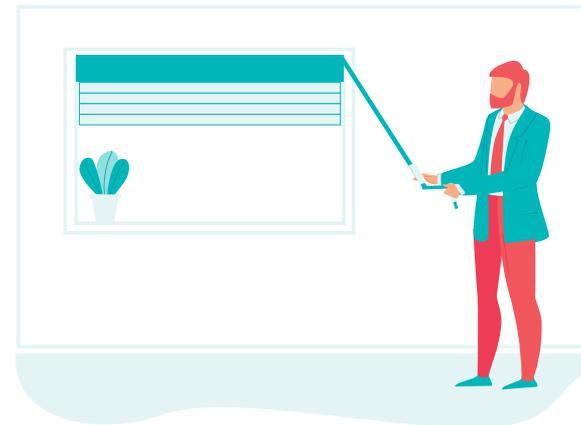
- Un simple coup d'éponge humide suffit pour les nettoyer.
- Pour vos tringles à rideaux, utilisez des systèmes de fixation autocollants ou à clip (pas de système de perçage).

# LES VOLETS ROULANTS

Ils participent à votre bonne isolation et à votre confort. Ils doivent être manipulés avec soin.



En cas de stores ou volets roulants bloqués, ne forcez pas et ne démontez pas vous-même le système, cela risquerait de l'endommager davantage.



## ADOPTEZ LES BONS RÉFLEXES

- Utilisez uniquement la manivelle pour ouvrir ou fermer les stores.
- Votre store est bloqué ? Contactez votre syndic de copropriété qui transmettra votre demande à l'entreprise chargée des réparations.

# LA VENTILATION

Pour éviter la dégradation de votre logement due à l'humidité naturelle et les problèmes de santé liés, un nouveau système de ventilation a été installé. Il garantit une circulation de l'air en permanence.

Pour éviter l'apparition d'humidité et de moisissures dans votre logement :

- ne bouchez pas les aérations des fenêtres ni les bouches d'extraction de la VMC,
- ne bouchez pas le bas des portes,
- ne raccordez pas de hotte aspirante sur la bouche d'extraction, c'est dangereux et strictement interdit.



## ADOPTER LES BONS RÉFLEXES

- Aérez votre logement : 5 minutes par jour suffisent pour renouveler l'air et évacuer l'humidité ainsi que les polluants intérieurs.
- Nettoyez régulièrement les bouches d'extraction qui s'encrassent très vite. Ne les démontez pas, vous les endommageriez.
- Facilitez l'accès à votre logement à l'entreprise chargée de l'entretien.

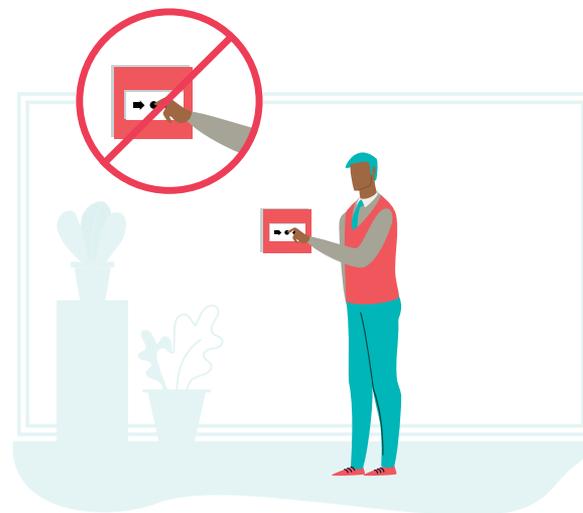
# LA SÉCURITÉ INCENDIE

Un système de désenfumage a été installé au dernier étage de chaque cage d'escaliers.

Ces trappes servent à rejeter les fumées et les gaz chauds à l'extérieur. Elles peuvent être actionnées par les services de secours en cas d'incendie grâce au dispositif de déclenchement installé au rez-de-chaussée.



Ne manipulez pas les systèmes de sécurité incendies.



# EN BREF

## **Pour faire des économies et bénéficier longtemps de la performance énergétique de votre logement :**

- protégez l'enveloppe thermique de votre logement, ne percez pas les murs,
- laissez toujours circuler l'air dans votre logement,
- n'endommagez pas le bon fonctionnement des fenêtres, des volets roulants et des portes de sas,
- ne manipulez jamais les dispositifs incendies.